

AIP INTERNATIONAL

Société à responsabilité limitée au capital de 900 euros

Siège social : Le Communal 09240 Nescus

802 475 491 RCS Foix

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 06 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le six mai,

Madame AUCLAIR AURORE

Associée unique et gérante de la société AIP INTERNATIONAL, a pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION – TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

L'associée unique décide de transférer le siège social de la société :

Ancienne adresse :

Le Communal 09240 Nescus

à :

Nouvelle adresse :

9 rue du four à pain 09120 Rieux-de-Pelleport

à compter du 06 mai 2026.

En conséquence, l'article des statuts relatif au siège social est modifié.

DEUXIÈME DÉCISION – POUVOIRS

Tous pouvoirs sont donnés à la gérante afin d'accomplir les formalités légales nécessaires au transfert du siège social.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à Rieux-de-Pelleport,

Le 06 mai 2026

L'associée unique et gérante



Auclair Aurore